

Direction générale déléguée Formation

Extrait des délibérations de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes Séance plénière du jeudi 27 février 2025

D10_27022025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept février à quatorze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre 5 de la galerie des amphis sous la présidence de Serge SLAMA, Président du Conseil Académique de l'UGA.

<u>Point à l'ordre du jour</u>: présentation du Conseil des sports du SUAPS et désignation de 4 étudiants titulaires et 4 étudiants suppléants élus

Président de séance : Serge SLAMA

Membres présents: CHAACHOUA Hamid, CROSS Benjamin, DUMESTRE-PERARD Chantal, PINSAULT Nicolas, SEIDELIN Signe, VANIER Léo, BOURREL Romain, BRETON Jean, CARNEL Jean-Stéphane, DE ROSNY Eve, GIROUD Séverine, LEMASSON Germain, DUMON Astrid, QUELIN Léa, RAMBAUD Sarah, METRAL Charles, GUIDETTI Malo, BERIO Clémence, LEUILLIER Adrien, DI IORIO Énée, SOEHNLEN Gabriel.

Membres représentés: BAVEREL Olivier (procuration à LEMASSON Germain), ORSINI-SAILLET Catherine (procuration à CARNEL Jean-Stéphane), MACLEAN Catriona (procuration à CHAACHOUA Hamid), CASTEBRUNET Hélène (procuration à SEIDELIN Signe), MARTINEZ MARCOUX Marie-José (procuration à PINSAULT Nicolas), BOUCHEZ-CHEVALIER Valérie (procuration à BRETON Jean), RACKI Valérie (procuration à DUMESTRE-PERARD Chantal), CHALON Nathalie (procuration à DE ROSNY Eve), BAILE Henri (procuration à BOURREL Romain), HAMDI-SEBASTIANIS Myriam (procuration à CROSS Benjamin), HENNEQUIN Jean Richard Claus (procuration à BERIO Clémence), GEIBEN Héloïse, (procuration à DI IORIO Énée), SAUZEAU Antoine (procuration à COPIN Nicolas), DANIEL Maeva (procuration à DUMON Astrid) DECHENAUD Émile (procuration à GUIDETTI Malo).

Membres absents ou excusés: tous les autres membres.

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via https://citoyens.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

CFVU D10_270225 Page 1 sur 2

Considérant que, dans le cadre de la constitution du Conseil des sports du SUAPS, il convient de procéder à la désignation comme suit pour siéger en son sein :

- de quatre représentants des usagers (titulaires et suppléants) élus à la CFVU ;

Considérant qu'à la suite d'un appel à candidature, les candidatures suivantes ont été proposées :

Candidats pour un siège de titulaire	Candidats pour un siège de suppléant	
Ulysse MOREAU	Sarah RAMBAUD	
Héloïse GEIBEN		
Malo WARIN	Jean Richard Claus HENNEQUIN	
Clémence BERIO	Énée DI IORIO	

Il est proposé aux membres de la commission de la formation et de la vie universitaire de se prononcer sur ces candidats.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	22
Membres représentés	15
Nombre de votants	37
Voix favorables	37
Voix défavorable	0
Abstention ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la désignation de :

Ulysse MOREAU (titulaire), Sarah RAMBAUD (suppléante)

Héloïse GEIBEN (titulaire)

Malo WARIN (titulaire), Jean Richard Claus HENNEQUIN (suppléant)

Clémence BERIO (titulaire), Énée DI IORIO (suppléant)

en tant que membres titulaires et suppléants du Conseil des sports du SUAPS.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 13 mars 2025

Publié le : 2 mars 225

Transmis au Rectorat le : & mars &25

Le Président du Conseil académique de L'Université Grenoble Alpes

Serge SLAMA

Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE ou via https://citoyens.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

CFVU D10_270225 Page **2** sur **2**